

# INFO journal



Bulletin Municipal de SERVIGNY LES SAINTE BARBE - n°31



*Votre équipe municipale, de gauche à droite : Serge Batisse , Vincent Mohr, Valérie Rogé, Thierry Dries, Jeannine Gronwald, Nadia Simon, Joël Simon (Maire) , Myriam Brion, Anne-Marie Heib, Gérard Bardin, Sébastien Gaugé*

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je veux, avant toute chose, remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour voter le 23 mars 2014.

Nous avons noté que les électeurs ne se sont pas tous laissés influencer par la formulation inexacte d'un article du RL du samedi 15 mars 2014. En effet, à aucun moment, la tête de liste n'avait déclaré : « C'est donc gagné d'avance ».

Vous avez témoigné de la meilleure façon qui soit tout l'intérêt que vous portez à la vie locale.

Je voudrais remercier les habitants pour la confiance qu'ils nous ont accordée, mes colistiers, pour leur implication dans la campagne et d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve et aussi les « anciens » élus qui m'ont fait l'honneur de me suivre.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier les nouveaux élus qui ont accepté la proposition que je leur ai faite avec beaucoup de spontanéité et un enthousiasme réconfortants. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.



C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Je ceins cette écharpe tricolore avec beaucoup de fierté mais aussi et surtout beaucoup d'humilité car sans la confiance que m'ont donnée mes proches, mes amis, mes colistiers, bon nombre d'habitantes et d'habitants, je ne serais pas ici, devant vous. Merci encore à vous toutes et tous qui m'avez fait confiance, qui nous avez fait confiance.

Cette écharpe représente le triptyque – Liberté Egalité Fraternité – auquel nous sommes tous profondément attachés.

Elle nous permet de mesurer symboliquement l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de nos devoirs vis-à-vis de la population. Je serai, soyez en convaincu, le maire de tous les habitants. Je n'aurai de cesse que d'être digne de cette responsabilité importante. Je souhaite donc poursuivre le travail accompli, par tous nos prédécesseurs, ici remerciés, sur la base de notre programme, mettre mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune et de ses habitants. J'y apporterai mon style, ma manière de faire, ma personnalité aussi, dans le respect de ce qui a été fait bien sûr et en essayant d'y amener – modestement – ma valeur ajoutée personnelle et surtout celle de toute mon équipe.

Tout au long de mon parcours professionnel – 37 années passées au service de nos concitoyens dans la Police Nationale – et de mon activité associative, je me suis efforcé de mettre en conformité mes actes avec mes convictions. Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information, le

développement de la participation. C'est en ce sens que vous nous avez mandaté pour les six ans à venir.

Avec le personnel communal dont je salue la compétence, l'équipe municipale consciente des spécificités de Servigny Lès Sainte Barbe avec des personnes blessées par les difficultés, la solitude, les échecs, les incidents de la vie, des insatisfactions, etc ..., mettra toute son énergie pour tenir compte de ces besoins évolutifs, ces attentes multiples.

Chacun comprendra que 450 personnes vivent au sein d'une communauté aux contraintes législatives et réglementaires indispensables au bon fonctionnement des relations humaines.

En regardant les jeunes, notre richesse d'avenir, les aînés doivent se rappeler leur jeunesse et leurs propres débordements ! Les « incivilités » des plus petits ne doivent pas faire oublier aux plus grands leur rôle d'éducateur par le respect de la nature, des biens communaux, des règles de l'urbanisme, de la santé publique, du bien vivre ensemble.

Toute l'équipe municipale s'engage à exercer ses fonctions avec dignité, probité et intégrité, dans le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, direct ou indirect ou de tout autre intérêt particulier.

Vous l'aurez remarqué j'ai eu le souci de dire « nous » davantage que de dire « je » dans ce discours. Le même état d'esprit animera cette organisation collective du travail au sein de la municipalité. Nous avons un devoir d'obligations de moyens à défaut d'obligations de résultats.

Avec vous, pour vous, tous unis, nous allons travailler ensemble pour notre commune et le bien-être de tous ses habitants.

**Joël Simon**  
**Maire de Servigny-Lès-Sainte-Barbe**



# Composition et organisation de l'équipe municipale

## Les adjoints au Maire

- Anne-Marie HEIB : Pôle Finances et Patrimoine communal (dont gestion de la salle)
- Nadia SIMON : Pôle Ecole – Social – Fêtes communales et Fleurissement
- Thierry DRIES : Pôle Urbanisme – Travaux – Environnement

Le Maire et ses Adjoints vous reçoivent en Mairie lors des **permanences** du Mardi et du Jeudi, de 18h à 19h, ou sur rendez-vous.

## Les différentes commissions et leurs missions

### Commission des Finances et du patrimoine Communal

Vice-présidente : Anne-Marie HEIB

Budget – Subventions - Gestion des salles -  
Gestion des terrains communaux et des  
forêts – Achats divers

### Commission des affaires sociales et scolaires - Jeunesse

Vice-présidente : Myriam BRION  
(suppléante Valérie ROGE)

Bilan de la situation existante dans la  
commune - Aménagements possibles en  
direction de la petite enfance et des  
personnes âgées et/ou seules – Péri-scolaire  
- Gardes maternelles - Solidarité emploi -  
Liaisons avec le monde associatif - Conseil  
communal des jeunes - Relations avec les  
écoles

### Commission Sports et Détente

Vice-président : Vincent MOHR (suppléante  
Jeannine GRONNWARD)

Organisation des réceptions - Repas des  
aînés et animation - Noël des enfants -  
Remise des médailles - Relance des  
animations et fêtes du village et activités  
culturelles - Préparation administrative des  
fêtes - Provoquer le volontariat et le  
bénévolat

### Commission des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie

Vice-président : Serge BATISSE (suppléant  
Gérard BARDIN)

Travaux, Entretien, voiries - Suivi des  
chantiers, des permis de construire, des  
déclarations préalables - Montage des  
projets de travaux - Numérisation plans de  
la commune - PLU - Archivage plan -  
Amélioration du cadre de vie - Préservation  
du patrimoine communal - Fleurissement,  
embellissement et propreté de la commune  
- Organisation des concours communaux

### Sous-commission SECURITE

Vice-président : Gérard BARDIN

Sécurité sur le ban communal - Défense des  
habitants contre les pollutions - Mesures de  
sécurité circulation routière - Sécurité des  
terrains de jeux

### Commission Communication, Information et du Système d'Information

Vice-président : Sébastien GAUGE

Information de la population - Bulletins  
d'information - Articles de presse et relation  
avec le correspondant du RL - Gestion des  
panneaux d'affichage - Fibre optique -  
Gestion du Système d'Information dont le  
site de la commune



## Commission Sport et Détente

### Réunion d'Information

La commission Sport et Détente chargée entre autres de la relance des animations et fêtes du village et activités culturelles vous propose une réunion le **mardi 13 mai 2014 à 20h00** au foyer socio-culturel.

Cette réunion s'adresse à tous les membres de chaque association mais aussi à toutes les personnes bénévoles et /ou désireuses de s'investir dans cette animation de notre village.

Lors de notre passage chez l'habitant, avant les élections municipales, il nous a été permis d'entendre les souhaits, observations, remarques, doléances positives de chacun.

La collecte des œufs de pâques, le lundi 21 avril 2014, a vu « s'épanouir » une cinquantaine d'enfants dans des activités ludiques autour du foyer socio-culturel et dans l'ensemble du village. Les parents ont fortement apprécié l'instant.

**En participant activement à cette réunion**, vous exprimerez votre passion pour le « bien vivre » à Servigny lès Sainte Barbe.

D'avance merci.

Joël Simon  
Maire de Servigny-Lès-Sainte-Barbe

## Recrutement d'un Employé Communal

La municipalité recrute, en CDD, **une personne chargée des espaces verts** et autres services dans la commune afin de procéder au remplacement de l'employé communal durant la période estivale.

La période à couvrir ira du **lundi 30 juin 2014 au vendredi 25 juillet 2014** inclus.

Toute personne intéressée devra déposer une lettre de motivation et un CV en mairie aux jours et heures ouvrables, avant le 06 juin 2014.

## Voisins vigilants

Vous remarquez des faits et gestes anormaux dans le village, aux alentours des maisons, propriétés privées ou publics, alors n'hésitez pas à composer le **17** et à donner toutes informations aux militaires de la Gendarmerie Nationale.



## Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Touristique

Le SIVT vous informe de la parution du calendrier des manifestations du Pays Messin couvrant la période d'avril à décembre 2014. Près de 1000 rendez-vous à ne pas manquer y sont répertoriés. Site : [www.paysmessin.fr](http://www.paysmessin.fr) , rubrique « agenda ».



## Information

### Aires de Jeux – Découverte – Plein air

Suite à une demande forte de la jeunesse et de très nombreux parents du village, (Bulletin municipal N° 24 de janvier 2008), la commune s'est équipée, en novembre 2007, d'un city stade qui fait le bonheur de nos jeunes enfants.

L'implantation de cette aire de jeux s'est faite de telle façon à s'intégrer dans le tissu villageois tout en répondant au respect environnemental de l'époque.

Ces critères ont conduit à implanter ce lieu convivial en périphérie de zones urbanisées et à proximité de la salle polyvalente (le foyer socio culturel), afin de créer un espace sociétal dédié aux manifestations festives du village. Aucune action judiciaire n'ayant été entreprise à l'époque pour en empêcher l'implantation, cet emplacement peut donc être considéré comme légitime.

Cependant, la fréquentation ascendante du city stade ayant entraîné quelques nuisances sonores, cela nous amène, dans le cadre du programme de l'équipe municipale « UNIS POUR TOUS » et pour le bien de tous, à projeter les mesures suivantes :

- dans un premier temps,
  - Nous étudions sereinement les **solutions pour atténuer le niveau sonore**, de la surface de jeux, tout en respectant les critères de sécurité liés aux installations sportives publiques,
  - Nous créerons un **parc de jeux pour nos plus petits**, tels : toboggan, jeux d'équilibre, tourniquets, cheval, etc...
  - L'**environnement végétal** sera revu et étoffé afin de limiter la propagation du bruit.
- puis, dans le cadre d'un aménagement plus général de l'organisation urbanistique de notre commune, dans un programme plus lointain et selon nos moyens financiers, nous serons amenés à **créer une plate-forme multimodale**, avec des installations sociales, éducatives, environnementales et sportives.

Toutes ces évolutions se feront dans le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement, et ne pourront se concrétiser sans un minimum de recherches, de concertation, de négociation et d'obtention de subventions. Des délais incompressibles sont donc indispensables avant de pouvoir observer le fruit de ce travail.



A cette occasion, nous rappelons quelques règles permettant l'utilisation du city stade dans le respect de tous :

- Il est **strictement interdit de se prendre ou de grimper aux filets**. Ils sont fragiles et leur remplacement est onéreux.
- Afin de limiter les nuisances, **seuls les ballons en mousse sont autorisés** (Arrêté Municipal N° 15/2008 du 04/04/2008). Les ballons en mousse dure sont acceptés et permettent de jouer dans de bonnes conditions.
- Tout jeu est interdit à partir de 21h (Arrêté Municipal N° 15/2008 du 04/04/2008).

**Nous comptons sur vous tous, adultes et enfants, pour respecter et faire respecter ce règlement !**





## Informations pratiques

### Secrétariat de Mairie

Ouverture au public les Mardi et Jeudi de 17h à 19h  
par téléphone au **03.87.76.74.64** ou par e-mail à [mairie-servigny@wanadoo.fr](mailto:mairie-servigny@wanadoo.fr)

### Cartes nationales d'identité

Pour les premières demandes ou renouvellement s'adresser exclusivement en mairie

### Permis de construire – demande préalable d'autorisation de travaux

Les demandes doivent être déposées obligatoirement et préalablement aux travaux en mairie. Merci de consulter le règlement de zones du Plan Local d'Urbanisme consultable en mairie.

### Inscriptions scolaires

Pour l'école maternelle ainsi que pour les écoles élémentaires du regroupement pédagogique, les inscriptions se font en mairie du lieu de résidence.

### Propriétaires de chiens

Tenez vos chiens en laisse, ne les laissez pas divaguer ! Ne laissez pas vos animaux faire leurs besoins sur les trottoirs, chemins de promenades, parterres de fleurs ou aires de jeux. La nature est assez vaste et peu éloignée. Merci !

### Collecte des déchets

Planning de collecte des déchets pour Servigny-lès-Sainte Barbe :

- La collecte des **Ordures Ménagères** (conteneurs gris) a lieu toutes les semaines le **Mercredi** (sortir les conteneurs le mardi après 19 heures).
- La collecte du **Sélectif** (dit collecte des Corps Creux sans verre – Sacs transparents) a lieu les semaines **IMPAIRES** le **Vendredi** (sortir les sacs le jeudi après 19 heures).

### Fleurissement

L'Année 2014 est décisive pour le Label des « villes et villages fleuris » pour Servigny Lès Sainte Barbe. Le jury régional va visiter notre commune entre le 23 juin et le 31 juillet 2014 afin de déterminer le bien fondé de notre « fleur ».

Merci d'avance à tous les habitants qui, par leur propre démarche de fleurir leur patrimoine, vont aider l'équipe municipale dans cette « mise en valeur de notre village lorrain ».

INFO Journal – Bulletin Municipal de Servigny-lès-Sainte Barbe – N° 31 Avril 2014

**Direction de la publication : J.SIMON - Maire**

**Conception, rédaction, photos, mise en page : S.GAUGÉ - Commission Municipale Information**

Tirage : 220 exemplaires